

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS
SÉANCE DU 19 JUIN 2024**

Séance n°4 du 19 juin 2024

Délibération n°DEL2024061907

Objet : transition énergétique –
Appel à projets ADEME Nouvelle-
Aquitaine 2024 – Pour la mise en
place d'un 2^{ème} poste visant à
renforcer le service de conseil en
énergie partagé (CEP)

40 délégués

Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 21

Nombre d'excusés : 19 dont 1
pouvoir

Nombre d'absents : 0

Le 19 juin 2024 à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle socioculturelle de Courcôme le 7 juin 2024, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme ROCHE Nadine.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Etaient présents :

M. AGUESSEAU Norbert – M. BEAU Jacques – Mme FOURÉ Brigitte – M. DANÈDE Laurent (pouvoir de M. RAINETEAU Jean) - Mme LAMAZIÈRE Véronique - M. PANTIER Jean-Marie – Mme ROCHE Nadine – Mme ROUX Emilie - M. VIDAL Laurent - M. ZULIAN Jean-Louis.

Etaient excusés : Mme BAUDRILLART Agnès - Mme BERNARD Marie-Dominique - M. CROIZARD Christian - M. DE LUSTRAC Jean-Marc - Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie - Mme MANDIN Frédérique - Mme MARCELIN Céline – M. RAINETEAU Jean (pouvoir à M. DANÈDE Laurent) - Mme TEILLET Anne - M. TESSIER Jean-Luc.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Etaient présents : Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle – M. BASTIER Thierry – COLIN Bernard - CORNUAUD Eric - M. GEOFFROY Fabrice – M. JOBIT Jean-François - M. MATHIEU Xavier – M. MICHAUD Arnaud - Mme MOREAU Carole – THOMAS Hubert - M. POINSET Cyril.

Etaient excusés : Mme BASTIER Nina - Mme BELGHALI Lucile – M. BCEUF Pascal – M. DUPUIS José – M. FORT Jean-Paul - Mme ROLLIN Lydie - M. SEGUINAR Claudy - M. THOMAS Jean-Claude – Mme VIEYRES-TEILLET Huguette.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - APPEL À PROJETS ADEME NOUVELLE AQUITAINE 2024 POUR LA MISE EN PLACE D'UN 2^{ème} POSTE VISANT A RENFORCER LE SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015,
- Vu la loi ELAN du 25 novembre 2018 et son article 175 portant sur la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires,
- Vu le dispositif éco-énergie tertiaire encadré par l'article L174-1 du code de la construction et de l'habitation visant à répondre aux exigences d'efficacité et de rénovation énergétiques,
- Vu la Délibération n°DEL2022250506 du PETR à l'appel à projets régional ADEME pour la mise en place d'un service de conseil en énergie partagé de 2022
- Vu la délibération n°DEL2022090308 du PETR du Pays du Ruffécois portant sur l'ouverture d'un poste concernant les économies d'énergie des bâtiments publics

Considérant l'engagement du PETR du Pays Ruffécois dans le programme Territoire à énergie positive (TEPOS) depuis 2018.

Considérant la volonté du PETR de poursuivre le travail initié dans le cadre de l'AMEC puis par la mise en place du service de conseil en énergie partagé à l'échelle du Ruffécois par le recrutement d'un premier agent.

AR Prefecture

016-200050094-20240619-DEL2024061907-DE
Reçu le 24/06/2024

Considérant l'élaboration des PCAET des communautés de communes et la stratégie volontariste visant à la réduction de 20% de la consommation d'énergie des bâtiments publics du territoire à l'horizon 2030 et leur exemplarité ; cette stratégie étant déclinée dans une action spécifique.

Considérant l'engagement en 2024 des 2 communautés de communes dans des Contrats d'Objectifs Territoriaux Territoire Engagé pour la Transition Ecologique avec l'ADEME.

Le Président propose de se porter candidat à l'appel à projets régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pour la mise en place d'un 2^{ème} poste visant à renforcer le service de conseil en énergie partagé avec le soutien des Communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente.

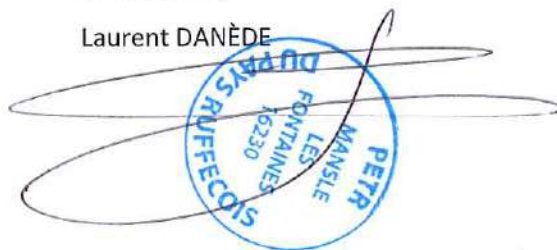
Il est précisé que le bénéficiaire de cet appel à projets sera le PETR et que les actions menées seront à destination des Communautés de Communes Cœur de Charente et Val de Charente et des communes qui les composent.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à 22 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION :

- **AUTORISE** le PETR du Pays du Ruffécois à porter la candidature à l'appel à projets de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pour la mise en place d'un service de conseil en énergie partagée.
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents rattachés à cet appel à projets.

Certifié exécutoire la présente délibération
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification